



## *Estryennes, Estryens*

*Après quelques années de mise en sommeil, c'est avec plaisir, grâce à la participation des agents de la mairie, de l'agence postale et des présidents des associations, que nous vous offrons à nouveau ce bulletin municipal.*

*Ma satisfaction est d'autant plus grande de constater que malgré les craintes de la plupart d'entre vous de voir mourir notre commune lors de la création de la commune nouvelle en 2016, Estry commune historique continue d'être dynamique et je remercie vivement toutes les personnes qui sont acteurs de vie conviviale et je vous encourage tous à y participer.*

*Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2018.*

*LOUIS Gilbert, Maire délégué*

# INFO Pratique

La mairie vous accueille :

Mr LOUIS Gilbert, maire délégué et Mme MARIE Ghislaine, secrétaire, vous reçoivent :

- Le mardi de 9h30 à 11h30
- Le jeudi de 17h30 à 19h00

Ou sur rendez-vous



La poste vous accueille :

Mme Julie MARCHAND et Mme Sabrina DECAEN vous reçoivent :

- Le lundi de 14h15 à 16h15
- Le mardi de 14h15 à 16h15
- Le mercredi de 14h15 à 16h15
- Le jeudi de 14h15 à 16h15
- Le vendredi de 14h15 à 16h15

Par téléphone au 02.31.68.60.71.

Personnel Communal :

- Mr RENAULT Yannick

# Ramassage des poubelles

Le ramassage des ordures ménagères se fait tous les :

- Jeudi en fin de matinée ou début d'après - midi



## Pensez au tri sélectif :



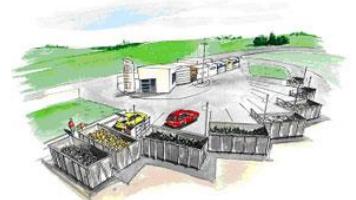
### Les ordures ménagères

- ❖ La collecte des sacs d'ordures ménagères est assurée le jeudi matin.
- ❖ Les sacs sont à présenter devant votre habitation la veille de la collecte ou le matin même.

### Les déchets recyclables

- ❖ Tous les déchets recyclables doivent être portés dans les colonnes de tri, comme ci-dessous.

## Horaires des déchetteries :



Horaires d'ouverture des déchèteries du SIRTOM de la région Flers-Condé

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
VALDALLIERE Pierres	14h - 17h45				9h - 11h45 14h - 17h45	9h - 12h45 13h15 - 17h45

# ÉTAT CIVIL



## Naissances

- ♥ GRYCZINSKI Thaïs, le 16 mars 2017
- ♥ CHAMPION Zoé, le 1<sup>er</sup> mai 2017
- ♥ LECLEUZIAT Yaniss, le 14 juillet 2017
- ♥ HAVARD Sacha, le 19 octobre 2017



## Mariages

- Léopold PRODHOMME et Aurélie ROHEE, le 2 septembre 2017
- Pascal LEROY et Séverine LEPAREUR, le 30 septembre 2017

## Décès :

- ♦ HUE Sébastien, le 23 septembre 2017
- ♦ SIEGEL Jessie, le 17 novembre 2017



## Transcription de décès :

- ♦ MARIE veuve LEGUEDOIS Yvonne, le 16 janvier 2017
- ♦ GOUBAUX veuve MANOURY Madeleine, le 21 juin 2017

# *Les Amis de l'if Millénaire d'Estry*



L'association a été créée en 2011 par Didier Renouf, alors maire de la commune. Il s'agissait à l'époque de donner suite au classement de notre arbre au titre des « arbres remarquables de France » décerné en 2009 par l'association A.R.B.R.E.S (arbres remarquables, bilan, recherches, études et sauvegarde). Une douzaine de membres animent l'association par des actions d'information et de promotion concernant l'if d'Estry. Ainsi, nous sommes sollicités, plusieurs fois par an, pour accueillir et renseigner des visiteurs, souvent extérieurs à la commune. L'association a mis en place des panneaux de signalisation aux entrées du bourg et une exposition permanente sur site, sous la forme de 3 panneaux explicatifs. Depuis un an, la commune a financé une vitrine qui permet de proposer des expositions temporaires. La thématique présentée cette année permet de comprendre la reproduction des ifs. A partir du printemps prochain, une affiche évoquera l'artisanat utilisant le bois d'if. En septembre dernier, à l'occasion des journées du patrimoine, un accueil accompagné de cidre et de crêpes a permis de réunir les amis de l'if pour un goûter fraternel. L'association domiciliée à la mairie d'Estry reste à votre disposition pour tout renseignement.

Gaël GIBERT  
02.31.67.32.15

## La chasse



Cette année, nous avons réussi à chasser :

4 chevreuils

6 renards

WANDERWALL  
06.33.70.14.05



# *Le comité des fêtes*

Pour la première fois, nous avons organisé un thé dansant le 8 février. Ce fut une réussite grâce à vous. Il y a eu cent trente personnes environ pour inaugurer ce rendez-vous devenu maintenant incontournable. Sur la piste, les danseurs se trouvent emportés sur des airs de valses, tangos ou autres musiques dans une ambiance amicale et joviale.



Le méchoui ainsi que le vide-grenier ont eu un franc succès avec 200 convives.

La fête communale de l'angevine s'est tenue dimanche 3 septembre comme le veut la tradition. Une distribution de pain bénit a eu lieu à l'issue de la messe célébrée par le père Raphaël Toé et animée par la fanfare de Vassy. Puis un temps de recueillement s'est tenu au monument aux morts où Mr LOUIS Gilbert, maire délégué, Mr BECHET Guy, président des anciens combattants et de Mr LENAIN Didier, président du comité des fêtes ont déposé une gerbe.

LENAIN Didier  
06.08.14.83.79



# *Le repas des anciens*



Les aînés ont été fêtés, dimanche 01 octobre à la salle communale. 59 convives étaient présents. Mme HODIESNE Suzanne, 85 ans et Mr BAZIN Louis-Marcel, 93 ans étaient les doyens de la fête.



# Visite d'un ancien combattant



Douglas Stanley Baldwin a quitté ESTRY, le 9 juillet 1944, prisonnier de l'armée allemande. Depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, il n'était jamais revenu en Normandie. Grâce à son fils, Mark, qui a voulu retracer la vie de son père, Douglas a pu revenir sur ce lieu chargé de mémoire.



Dès que le maire, Gilbert LOUIS, a eu connaissance du message de Mark Baldwin, il alerte les mémoires vivantes de la bataille d'Estry, en particulier Roland PRINGAULT qui était âgé de 12 ans en 1944.

Une réception en l'honneur de cet ancien combattant a été programmé le vendredi 12 mai, Gaël GIBERT, professeur d'histoire et coauteur de *Bataille de Normandie, deux enfants dans le bocage, sous l'occupation*, faisait partie des invités.

Douglas Stanley Baldwin, âgé de 93 ans a eu quelques difficultés à reconnaître les lieux. Sa seule certitude : « l'église était à ma gauche et j'étais caché en contrebas. J'espérais pouvoir rejoindre mon groupe alors que mon compagnon avait été blessé » nous confie-t-il.

Pour rappel, nous avons également reçu en 2016, la fille et le petit-fils de M. G.HANKS, soldat britannique, tombé au combat le 7 août 1944.



## Comité de Jumelage

### Estry / Miremont



Le comité a été créé à ESTRY, le 12 décembre 1988. Nous avons pour but :

- De réaliser le jumelage de notre commune avec la commune de MIREMONT dans le Puy de Dôme.
- De développer avec cette commune des relations privilégiées et des échanges d'ordre culturel, touristique et amicaux.



La première rencontre avec les Auvergnats à ESTRY a eu lieu en Juillet 1989, et nous nous retrouvons tous les ans.

En juillet 2017, nous avons reçu nos amis et avons fait découvrir à nos hôtes, SAINT VAAST LA HOUQUE, l'île de TATIHOU et SAINTE MERÉ EGLISE.

En 2018, nous nous rendrons à MIREMONT et en 2019, nous organiserons les 30 ans de nos échanges avec beaucoup de plaisir.



Les Estryens en visitent à  
Gergovie

Mr ENGUEHARD MICHEL, Président  
02.31.68.61.37





# Le club d'Estry



Le club compte 24 adhérents avec qui nous avons plaisir à partager la galette des Rois du Club.

Chacun marque son anniversaire en apportant un dessert ou un gâteau. Nous offrons une plante aux dames et un coffret aux messieurs lorsqu'il s'agit d'une dizaine.

En mai, nos amis de Presles nous reçoivent. Après divers jeux où chacun trouve sa place, nous terminons la journée par un dessert dans une très bonne ambiance.

En septembre, nous recevons nos amis de Presles à notre tour. Nous sommes également quelques uns à participer au voyage organisé par Presles.

En novembre, nous organisons un repas où le Pot-au-Feu est à l'honneur, nous passons quelques heures dans la camaraderie. Et pour finir, le mois de Décembre, nous fêtons Noël autour d'un repas où nous ne manquons pas de partager nos souvenirs, de parler et bien sûr rire.



LÉBAUDY Chantal

02.31.67.80.13



## Les AFN

Au cours de l'année 2017, l'UNC a organisé son traditionnel repas annuel en janvier. En mai, la cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée à Estry pour l'ensemble des communes déléguées de Valdallière.

Les concours de belote organisés en octobre et décembre ont réuni bon nombre de joueurs.

En novembre, pour la célébration de l'armistice du 11 novembre 2018, un recueillement a eu lieu au monument aux morts, suivie de la cérémonie religieuse en l'église de Vassy.

Le 3 décembre, une cérémonie d'hommage aux morts pour la France durant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie a eu lieu à Pierres en présence du Président Départemental de l'UNC qui a procédé à une remise de médailles.



Le Président,  
Guy BECHET  
02.31.68.45.05



Cette année, deux entreprises sont venues s'installer à Estry :

#### **SASU MCLJ RECYCLAGE**

Route d'aunay  
14410 estry valdalliere  
📞 02.14.12.15.27  
📞 06.49.48.76.86  
✉️ [mclj.recyclage@sfr.fr](mailto:mclj.recyclage@sfr.fr)

**MCLJ RECICLAGE** est une nouvelle société qui recycle et valorise toutes les cartes électroniques. Nouvelle dans le sens : elle est seule dans ce domaine et en plus est récente (1 juillet de cette année).

Elle emploie qu'un salarié, le fondateur et dirigeant : M. MARGUERIE Dominique, mais espère embaucher avant fin 2018.



Quatre agents sillonnent la campagne environnante afin d'inséminer les vaches de nos courageux agriculteurs.



## L'aire de covoitage :

Sur la place de l'église, un aire de covoitage est installé depuis quelques années maintenant.

Nous sommes idéalement situé entre Aunay-Sur-Odon, Vire, Caen et de Torigni-Sur-Vire.

Si cela vous intéresse, nous vous invitons à venir à la mairie, remplir un formulaire pour vous mettre éventuellement en relation avec d'autres conducteurs.

Nous vous invitons aussi à en parler autour de vous.



Merci à toutes et à tous

# La Cuma



La Cuma est une société coopérative agricole. Ces sociétés ont pour objet l'utilisation en commun par des agriculteurs de tous moyens propres à faciliter ou à développer leur activité économique, à améliorer ou à accroître les résultats de cette activité. Peuvent être adhérents d'une Cuma toutes personnes physiques ou morales ayant des intérêts agricoles dans la circonscription territoriale de la coopérative. L'admission de nouveaux membres est soumise à l'accord du conseil d'administration.

Les agriculteurs ont, depuis longtemps maintenant, l'habitude de travailler et d'acheter du matériel en commun. La Cuma offre un cadre juridique permettant de pérenniser et d'optimiser le travail d'équipe dans un contexte économique où l'accroissement de la compétitivité est devenu fondamental. Elle est aussi un lieu d'échanges, de contacts entre les hommes. Concrètement, elle va permettre de réduire les coûts de la mécanisation en augmentant la quantité de travail réalisée pour un même matériel. En outre, elle permet de disposer de matériels modernes et innovants et de partager les risques.

Pour plus de renseignements, veuillez appeler le Président, M. David FAUVEL au 06.85.52.27.85



David FAUVEL  
06.85.52.27.85

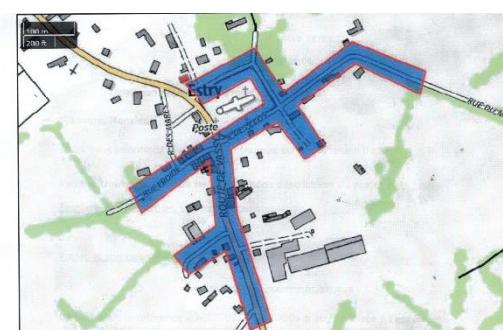


En 2018 en raison de travaux afin de réaliser l'effacement de réseau, Basse Tension (BT), mis en place par EDF sous la maîtrise d'œuvre de ERDF avec nouveau maillage « assurant une meilleure distribution du courant », et basse tension, France Telecom et éclairage public mis en place par le SDEC, vous verrez sûrement votre vie provisoirement perturbée ainsi que quelque problème de circulation.

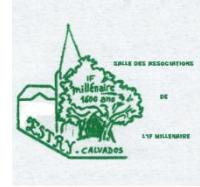
Ces travaux seront suivis par le projet d'aménagement du bourg sans toutefois passer par l'assainissement collectif qui n'est financièrement pas envisageable.

Nous reviendrons vers vous pour trouver et élaborer des solutions.

Merci à toutes et à tous pour votre compréhension.



# Salle des associations de l'If millénaire



Cette année, une partie de l'ancienne école a été rénovée afin d'offrir une nouvelle salle où les associations pourront se réunir ainsi que de la proposer à la location. Nous pouvons remercier la



Commune de Valdalliere qui nous a mis à disposition deux agents techniques qui ont fait une grande partie des travaux avec compétences, qu'ils reçoivent toutes nos félicitations.

- Le prix est de **50 euros tout compris** (eau + électricité)
- La salle a été prévue pour **45 personnes max**
- Réservation possible à la mairie au **02.31.68.61.11 ou**

**au 06.77.17.42.28**



## Salle des Fêtes



La salle des fêtes vous est mise à disposition pour :

- **120 euros : le week-end**
- **50 euros : Vin d'honneur, concours de belote ....**

Réservation auprès de Mme BARETTE Sandra au **06.33.84.74.04**

## Calendrier des manifestations



janvier	Galette des rois du club d'estry
12 janvier	Galette des rois du Comité de Jumelage
21 janvier	Galette des rois de la commune
28 janvier	Repas annuel des AFN
4 février	Loto du Comité des Fêtes
11 février	Choucroute de la société de Chasse
18 février	Repas poule au blanc du Comité de Jumelage
mars	Thé dansant du Comité des Fêtes
18 mars	Repas de chasse de la société de Chasse
7 avril	Soirée créole du Comité des Fêtes
mai	Thé dansant du Comité des Fêtes
mai	Visite à nos amis de Presles avec Le Club d'Estry
21 juin	Fête de la musique du Comité des Fêtes
13, 14, 15 juillet	Rencontre à MIREMONT avec les Auvergnats
septembre	Thé dansant du Comité des Fêtes
septembre	Réception de nos amis de Presles avec Le Club d'Estry
2 septembre	Angevine du Comité des Fêtes
octobre	Concours de Belote des AFN
1 <sup>er</sup> dimanche d'octobre	Repas des anciens de la commune
18 novembre	Pot au feu du Club d'Estry
décembre	Repas de Noël du Club d'Estry
28 décembre	Concours de belote des AFN



*Nous vous souhaitons une Bonne*

*Année 2018.*